



PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

ENQUETE PUBLIQUE

portant sur la demande de renouvellement, par l'État et au profit de la commune, de la concession des plages naturelles - entre l'embouchure du Petit Rhône, lieu-dit Grau d'Orgon, et le Pertuis du Rousty - sur le territoire des SAINTES-MARIES DE LA MER, pour une durée de onze ans et cinq mois.

DU MERCREDI 24 AVRIL 2024 AU VENDREDI 24 MAI 2024

Observations du public émises par voie électronique

Observation numéro :	Envoyé le :	Rédacteur :	Annexes éventuelles :
1	29/04/24 à 9h45	M.William MAURY Camargue Nautique Club	A1

Madame, Monsieur,

Suite à la publication de l'enquête publique concernant la proposition de concession des plages, je me permets de vous transférer un dossier nous concernant et dans lequel j'explique le danger lié à la délocalisation de l'école de voile prévue par cette nouvelle proposition.

En vous souhaitant une bonne réception.
Cordialement.

,